

*L'ajournement*

Pendant les quelques semaines d'intersession de la Chambre des communes, je suis parti de ma circonscription pour me rendre vers le sud, pas très loin aux États-Unis, plus exactement jusqu'à l'État de l'Ohio, où j'étais invité à prendre la parole dans le cadre d'une conférence sur l'environnement.

Je n'ai pas à rappeler que l'Ohio est en plein au coeur d'une vallée houillère où la consommation de charbon tendre contribue à la pollution de l'environnement. J'aimerais rapporter aux députés ce que j'ai constaté personnellement, à savoir que depuis la réponse législative et juridique que constitue la législation du président Bush et d'autres mesures actuellement à l'étude au Congrès américain, la question des pluies acides est finalement sortie de l'impasse dans laquelle elle était malheureusement enlisée depuis trop d'années parce que les Américains se demandaient encore s'il y avait un problème. On en est rendu maintenant à l'étape des discussions et des débats sur le coût et la nature d'une intervention ainsi que sur les responsabilités mutuelles.

À propos des États-Unis, je signale au député que pendant mon séjour, 10 groupes écologiques importants ont envoyé une lettre au secrétaire Baker pour reprocher au gouvernement américain de ne pas avoir tenu assez rapidement ses engagements écologiques dans le dossier de l'eau et du littoral des Grands Lacs et dans d'autres domaines comme celui des pluies acides notamment.

Mais heureusement, grâce aux initiatives de notre gouvernement et du député de Fundy-Royal, ce dossier est maintenant débattu à l'intérieur même du système politique américain. C'est un beau jour pour nous tous parce que pendant si longtemps, seul notre gouvernement s'en occupait aux États-Unis en faisant du démarchage auprès du gouvernement américain. Nous avons pu voir enfin quelques accomplissements grâce aux bonnes relations que notre premier ministre a établies avec nos voisins du Sud.

Quant à la question elle-même, mon information est partielle, et je ne voudrais pas faire croire au député que

je dispose ce soir de tous les renseignements nécessaires pour répondre complètement à sa question. Je sais cependant que l'an dernier, lorsque l'Ontario et plusieurs États américains ont demandé à la Cour d'appel des États-Unis d'exiger que soient appliquées les dispositions traitant de la pollution atmosphérique internationale et contenues dans la *Clean Air Act* des États-Unis pour mettre en oeuvre un programme américain de lutte contre les pluies acides, cette initiative a suscité certains problèmes juridiques, dont certes celui auquel le député fait, je crois, allusion.

Ce problème juridique porte sur l'interprétation de cette question administrative restreinte. Des responsables du gouvernement américain ont prétendu qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves scientifiques pour procéder comme le demandent les requérants et que la proposition du président relative aux pluies acides constitue une solution plus efficace et plus efficiente.

À notre avis, il existe suffisamment de justifications pour permettre au gouvernement d'exercer les pouvoirs qu'il a, et nous continuerons à promouvoir cet argument à titre de tiers intéressé à ce litige.

En conclusion, les articles qui présentent le gouvernement américain comme renonçant à ses engagements de limiter les pluies acides, ne donnent pas une image complète de la situation. D'ailleurs, plus tôt ce mois-ci, le président Bush a critiqué le Congrès américain et lui a demandé d'adopter la *Clean Air Act*.

J'espère que cette réponse partielle satisfera le député. Si ces renseignements sont insuffisants, je suis sûr qu'il continuera à soulever le problème, pendant la période des questions et à d'autres occasions. Je serai heureux d'obtenir les autres renseignements qu'il désire.

**M. le vice-président:** La motion d'ajournement de la Chambre étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 10 heures demain.

(La séance est levée à 17 h 41.)